Aucun déclic pour le droit en L3: que faire ensuite ?

Par **Chachou4**, le **12/09/2015** à **16:23**

Bonjour à tous,

Je me permets d'écrire sur ce forum car je suis totalement perdue. Je vais entrer en L3 droit privé d'ici quelques jours et l'obtention (éventuelle) de la licence me stresse énormément car je n'ai aucune idée de quoi faire ensuite.

Je n'ai jamais redoublé mais j'ai validé mes deux premières années de droit grâce aux rattrapages et je n'ai jamais été une étudiante exceptionnelle alors qu'au lycée j'étais la plupart du temps dans les premiers (Bac ES avec mention Bien). Je pense que cela est dû au fait que je n'ai jamais eu le "déclic", la "passion" pour le droit. C'était un domaine qui me semblait intéressant lorsque j'étais en terminale, et comme je ne savais pas tellement vers quoi m'orienter c'est ce que j'ai choisi, à moitié par défaut. Je parviens malgré tout à réussir mais mes résultats ne sont pas grandioses, c'est toujours "ras les pâquerettes" que je valide mes examens. Je n'ai aucune motivation à travailler mes cours de droit. Je sais qu'en trouvant une voie qui me corresponde vraiment, j'aurais beaucoup plus de facilités à travailler et par conséquent de meilleurs résultats.

Aujourd'hui, je compte tout de même poursuivre ma licence jusqu'au bout car je n'ai pas envie de perdre tout le travail que j'ai déjà accompli pour parvenir jusque là. Seulement voilà, je ne sais pas quoi faire ensuite. En revanche, je sais ce que je n'aimerais pas faire: avocat, notaire, juge, huissier, etc.; toutes ces professions "classiques" du droit ne m'attirent pas du tout, j'ai le sentiment que ce n'est vraiment pas fait pour moi. J'aimerais trouver un métier dans lequel on "n'ingurgite" pas du droit toute la journée, mais auquel on puisse quand même accéder après avoir fait une licence de droit sans avoir à recommencer à zéro. J'avais éventuellement pensé aux ressources humaines, mais en fin de compte je ne sais pas si c'est une bonne idée. J'aimerais connaître des métiers ayant un lien plutôt "indirect" avec le droit et surtout qui restent concrets (je n'en peux plus de toute cette "théorie" dans les cours).

Je souhaiterais poursuivre mes études après ma licence, de préférence en alternance, mais que faire ? Master, école de commerce, autre école privée ? Je ne sais pas... pour ça il faudra déjà que je sache quel métier m'attire !
Je suis quelqu'un de relativement réservé, je n'ai pas un profil de leader. Je suis très méthodique et organisée. Je préfère avoir peu d'amis mais de très bons amis et je préfère travailler seule qu'en équipe. Je n'aime pas la routine, j'aime les choses nouvelles. Enfin, j'aime l'informatique, la cuisine, le VTT, les animaux, les enfants (on ne sait jamais si en peut mettre cela en relation avec un métier...).

Bref, c'est un peu le désespoir... merci de m'avoir lue jusqu'au bout et n'hésitez pas à faire

part de vos solutions concernant ma situation.

Amicalement.

Par **Herodote**, le **04/10/2015** à **12:01**

Bonjour,

Il y a un seul vrai moyen de savoir si un potentiel métier nous plaît ou non, il s'agit de faire des stages ! Comment savoir à quoi ressemble le métier d'avocat sans passer du temps au sein d'un cabinet ? En discuter ne suffit pas vraiment. C'est le même concept pour tous les métiers du droit.

Cela étant, il est tout à fait possible d'utiliser sa licence de droit pour poursuivre ses études dans d'autres domaines, et généralement, la licence de droit est plutôt bien vue.

- Il est ainsi possible en effet d'intégrer une école de commerce via un concours passerelle (de préférence une bonne, mais bien entendu, plus elle est réputée, plus elle sera difficile à intégrer, et elle sera également coûteuse). Faire attention à ce que le diplôme de l'école de commerce soit agrée ! (Il existe plusieurs agréments, le plus important étant sa reconnaissance par l'état, comme un équivalent de bac+5, c'est en principe le cas des "grandes écoles de commerce").

- Il est aussi possible d'intégrer un IEP, à Paris ou en Province, au niveau Master (M1), en passant également par la case concours. Il existe alors de nombreuses possibilités (surtout à Paris), pour des débouchés très divers (y compris en tant que juriste d'ailleurs). Il s'agit également de la meilleure préparation possible pour présenter des concours de la fonction publique, donc c'est un bon point.

- Les écoles de journalisme, recrutent au niveau bac+3, donc c'est également une option, même si sans expérience arrivée au moment du concours, ça risque d'être plus sportif (il est encore temps !).

- Les concours niveau bac+3 ou moins, c'est à dire, l'essentiel des concours administratifs de la fonction publique (IRA, Attachés (Etat ou collectivités), officier de police, douanes, gendarmerie, greffier & greffier en chef, commissaire des armées, inspecteurs (répression des fraudes, travail...), etc. (et même l'ENA d'ailleurs, mais bon... ce n'est que formellement à bac+3), la liste est très longue et une recherche internet te donnera plus de choix et plus de détails.

Ce ne sont que les exemples qui me soient venus en tête, mais le droit forme particulièrement à appréhender d'autres études, donc ce n'est en aucun cas une perte de temps ! Par ailleurs, si tu souhaitais te laisser davantage de temps avant de te décider, toutes ces possibilités restent en principe ouvertes après un M1.

Par **Chachou4**, le **22/10/2015** à **17:52**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour, je m'excuse pour cette réponse tardive. Je vous remercie de m'avoir répondu ! Je suis d'accord sur l'idée qu'il faut absolument faire des stages pour mieux savoir vers quoi s'orienter, c'est pourquoi je vais faire un stage chez un DRH au mois de décembre (pour voir si le domaine des RH me plaît). Je vais aussi voir si je peux faire des stages chez des avocats en droit social, et dans le domaine des assurances et de l'immobilier, même si pour l'instant les RH sont ce qui m'intéresse le plus.

Cette année de L3 a bien commencé, les matières me plaisent beaucoup plus que l'année dernière (mes matières principales sont droit du travail et droit de la famille), et je sens que je vais dans le bon sens.

Tsak tu m'as bien fait rire avec ton "site de petites annonces pour les cyclistes cannibales mangeurs d'enfants qui aiment se promener avec leur chien", c'était une idée !

Merci Hérodote pour tous ces renseignements sur les concours et passerelle, je vais en effet approfondir la recherche.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés